

COMPTE RENDU DE LA 7^E RENCONTRE DU COMITÉ DE SUIVI

TENUE LE MARDI 22 NOVEMBRE 2016
CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE SAINT-SYLVESTRE

Personnes présentes :

Viviane Maraghi
William Shemie
Gilbert Bilodeau
Normand Coté

Sylvain Milot
Guy Roy
Jean-Paul Cloutier
René Leduc

Absents :

Carole Lehoux
Louis Sylvain

1. Mot de bienvenue

Mme. Carole Lehoux et M. Louis Sylvain ont avisé le Comité qu'ils ne seraient pas disponibles pour se joindre à la réunion d'aujourd'hui.

La présence de M. Jean-Paul Cloutier en remplacement de M. Louis Sylvain est soulignée.

2. Mise à jour sur le développement du projet

a. Retour sur la Soirée réseautage et emplois

La soirée de réseautage sur les emplois tenue le 10 novembre à Saint-Sylvestre a été un grand succès. MSM a évalué qu'environ 250 personnes étaient présentes. De façon évidente, la tenue de cet événement répondait aux attentes du milieu.

La présentation qui a été faite par Viviane Maraghi, George Visser et Isabelle Cyr sera rendue disponible sur le site internet du projet. Également Borea a mis sur pied un courriel pour toutes les demandes d'emplois ou offres de services qui pourraient leur être adressées : emploi-msm@boreaconstruction.com

b. Permis

i. Décret gouvernemental : annonce officielle du 14 novembre

Le Décret gouvernemental 900-2016 autorisant le projet de Parc éolien Mont Sainte-Marguerite a été publié le 9 novembre et une annonce officielle a été organisée par le bureau du ministre Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, le 14 novembre à Saint-Sylvestre. Lors de cette annonce grandement attendue, le travail acharné sur plusieurs années ainsi que le partenariat avec les municipalités hôtes ont été soulignés.

Il est recommandé par le comité de suivi quand dans de futurs événements les 3 municipalités partenaires soient représentées de façon équilibrée.

ii. 1er Certificat d'autorisation

L'émission de 1^{er} Certificat d'autorisation autorisation les travaux de déboisement et de construction des chemins d'accès et des aires de travail est prévue pour le 1^{er} décembre – date de l'ouverture du chantier de construction.

L'étude hydrogéologique des puits situés à proximité des infrastructures du projet est terminée et les propriétaires de puits chez qui un échantillon d'eau a été prélevé ont tous reçu les résultats de l'analyse. Les propriétaires semblent satisfaits de la communication avec le consultant. MSM est actuellement en attente des questions et commentaires du MDDELCC au sujet de l'étude qui lui a été soumise.

iii. Permis des instances municipales

Tous les permis municipaux concernant le déboisement et les interventions en bandes riveraines ont été délivrés. La collaboration des municipalités et des MRC est soulignée, car ce travail a demandé un important effort.

iv. MTQ

Des discussions avec le MTQ sont toujours en cours concernant les différentes autorisations qui leur sont demandées. Plusieurs permis sont à obtenir de cette instance gouvernementale concernant, entre autres, les nouvelles entrées donnant sur une route du MTQ, les traversées des ponts sous leur égide et l'utilisation de l'emprise de l'ancien chemin de fer de Québec central pour le réseau collecteur à Sacré-Cœur-de-Jésus.

v. Prochaines demandes

Les prochaines demandes de permis concerneront le poste de raccordement, le bâtiment des opérations, l'installation du réseau collecteur, la construction des fondations ainsi que le montage des éoliennes.

c. Finalisation des Actes superficiaires

Pratiquement tous les actes superficiaires ont été signés par les propriétaires. Seuls deux actes restent à finaliser dans les prochaines semaines.

d. Convention utilisation des chemins publics avec Saint-Frédéric

À l'instar des conventions qui ont été mises en œuvre avec les municipalités partenaires, la municipalité de Saint-Frédéric doit également entériner l'entente. Cela devrait se finaliser lors de leur prochaine rencontre du conseil.

e. Rencontre avec les clubs de motoneige/quad

Une rencontre avec les clubs de motoneige et de quad a eu lieu en novembre. Le gestionnaire de construction du projet, George Visser, l'agent de liaison, Yves Desrosiers ainsi que des représentants de Borea étaient présents. Les clubs, avec qui MSM est en communication depuis plus d'un an, ont été avisés que des travaux de construction d'hiver auraient lieu et les discussions ont porté sur les mesures de mitigation et de sécurité dans les secteurs où construction et sentiers de motoneige/quad se juxtaposent. Une étroite communication entre les parties sera maintenue tout au long de la construction.

3. Mise à jour sur la construction du projet (30 min.)

a. Travaux en cours

i. Arpentage

L'arpentage des emprises prévues pour la construction des infrastructures a débuté en novembre. Ce travail est fait en étroite collaboration avec l'équipe de gestion de la construction de MSM qui coordonnera également la gestion de la tubulure acéricole chez les quelques propriétaires qui sont affectés.

ii. Évaluation des chemins publics (Englobe)

Tel que prévu à la Convention d'utilisation des chemins publics avec les municipalités, l'évaluation des chemins publics par une firme indépendante a été faite. Le rapport final sera soumis aux municipalités en janvier.

iii. Carte des secteurs

Borea a produit une carte du projet montrant les secteurs de construction A, B, C, D et E. Cette carte sera publiée sur le site internet du projet lorsque l'onglet « Construction du projet » sera mis en ligne.

b. Bureau de chantier

Le bureau de chantier sera finalement installé à l'endroit initialement prévu, soit dans le parc industriel de Saint-Sylvestre. Les roulottes devraient commencer à y être installées dans les prochains jours.

c. Ouverture officielle du chantier et échéancier début construction

L'ouverture officielle du chantier par Borea se fera le jeudi 1^{er} décembre. Vraisemblablement les travaux de déboisement débuteront le lundi 5 décembre. Le déboisement se poursuivra jusqu'en février. L'installation de ponceaux aux traversées de cours d'eau se fera au fur et à mesure que les travaux avanceront et le travail civil (construction de chemins et aires de travail des éoliennes) débutera à la fin janvier.

Il est noté que les travaux seront arrêtés durant les 2 semaines de la période des fêtes.

4. Agent de liaison et suivi des plaintes

a. Entente avec l'UPA

L'UPA et MSM se sont entendus afin de mettre leurs efforts en commun et s'assurer que l'Agent de liaison du projet fasse également le travail incombant généralement à un RUPAC (représentant de l'UPA sur le chantier). Yves Desrosiers, qui travaille au sein de l'équipe du projet depuis le mois de février dernier, poursuivra donc son rôle d'agent de liaison et fera rapport hebdomadairement à la fois à MSM et à l'UPA.

b. Rapports mensuels de l'agent de liaison

L'agent de liaison devra également faire un rapport mensuel au comité de suivi concernant le suivi des plaintes. À partir de la prochaine rencontre, Yves sera présent au début de chacune des réunions du comité de suivi et l'ordre du jour débutera avec la présentation de son rapport.

5. Communications avec le milieu local

a. Publication de documents sur le site internet

Plusieurs documents seront mis en ligne sur le site internet dans les prochaines semaines et tout au long de la construction du projet. Le site internet restera l'outil de communication privilégié pour la communauté et MSM tentera de diffuser l'adresse du site le plus largement possible. Le support des municipalités et des membres du comité de suivi sera très important.

Le comité suggère d'ajouter un onglet « photos » au site internet afin que MSM puisse y déposer des photos du chantier régulièrement. Il reste à déterminer qui sera responsable de la prise de photos et de la sélection pour le site internet.

b. Infolettres mensuelles

Viviane propose de publier des Infolettres mensuellement tout au long de la construction du projet. Celles-ci sont envoyées à tous ceux qui sont inscrits à la liste d'envoi via le site internet. Plusieurs ajouts sont également à prévoir suite aux autorisations obtenues lors de la soirée réseautage.

c. Info-travaux hebdomadaires

Borea préparera des Info-Travaux hebdomadaires qui présenteront les travaux prévus pour la semaine suivante. Ceux-ci seront publiés sur la page d'accueil du site internet tous les vendredis et envoyés à une liste plus restreinte que celle de l'Infolettre. Les municipalités seront invitées à en faire des copies qu'elles pourront afficher sur leur babillard et à des endroits clés dans leurs municipalités.

d. Publication fonctionnement gestion des plaintes et rôle comité de suivi

i. Site internet

L'onglet du comité de suivi sur le site internet sera mis à jour dans les prochaines semaines afin d'y inclure des détails sur la mission du comité, le schéma de gestion des plaintes ainsi que les coordonnées pour rejoindre l'agent de liaison.

ii. Publipostage

Selon notre engagement, nous devons faire circuler un publipostage annonçant le début de la construction et décrivant le processus de gestion des plaintes.

iii. Liste d'envoi électronique et propriétaires

Le support du comité et des municipalités est demandé afin de créer une liste d'envoi touchant spécifiquement les citoyens et propriétaires vivant à l'intérieur ou à proximité des limites du projet. Cette liste sera utilisée pour les envois hebdomadaires de l'Info-Travaux ainsi que pour les avis de dynamitage ou d'obstruction des routes publiques, le cas échéant.

6. Prochaine rencontre : 20 décembre 2016 de 13h30 à 16h